



Sommaire

) CONSEILS MUNICIPAUX p. 3

) VIE MUNICIPALE

- Achat véhicule électrique p. 5
- Repas des Aînés p. 5
- État-civil p. 5
- Taxe d'Habitation p. 6
- Vitesse excessive p. 7
- Concours p. 7
- Embarcations sur le tenu p. 8
- Bibliothèque p. 8

) VIE ASSOCIATIVE

- Zem p. 9
- Faites de la Musique p. 9
- Foot St-Médard p. 10
- Les Cavaliers Marins p. 10
- St-Médard Tennis p. 11
- Basket p. 11
- Boule du Tenu p. 11
- La Passerelle p. 12
- Côté Lac p. 12
- Anim'action p. 13
- Carnaval p. 14
- Comité des Fêtes p. 14
- Alac p. 15
- Chemin des Papillons p. 15
- Association des Professionnels p. 16

) GÉNÉRATIONS

- AGAPÈ Ste-Anne p. 16

) VIE SCOLAIRE

- Conférence restaurant scolaire p. 17
- École Publique Delaroche p. 17
- Conférence p. 18
- Parking p. 18
- Services périscolaires p. 19

) INFOS PRATIQUES

- Horaires Mairie p. 19
- Crépuscule p. 20
- Défense p. 20
- Sentier de randonnée p. 21
- CNI p. 21
- Relais Petite Enfance p. 22
- CPAM p. 22
- Collectif Planète Mars p. 22
- Opération tranquillité p. 23
- SAUR p. 23
- SOS Essaim p. 23
- PETR p. 24

) COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD RETZ ATLANTIQUE

p. 25

) AGENDA

p. 26



Directeur de la publication : Jean Charrier, Maire

Responsable de la communication : Chrystelle Dronet

Rédaction : Chrystelle Dronet, Jean-Marc Aubret, Laurence Ferret, Cendrine Barral, Marie-Noëlle Rémond, Yvon Plantard, Marie-Françoise Rondeau

Réalisation : Optima & Co

Crédits photos : Mairie

Imprimé sur papier recyclé



Le Conseil Municipal a lieu le 1^{er} jeudi du mois. Tout le monde peut y assister, mais seuls les 23 élus peuvent prendre la parole. Un résumé des principales décisions est publié dans le bulletin municipal. Par contre, tout le détail des échanges et des délibérations est consultable en mairie, ou sur le site internet, rubrique "Vie Municipale".

L'ordre du jour est établi quelques jours avant la réunion et consultable sur internet.

VOICI UN RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX POINTS ABORDÉS LORS DES CONSEILS MUNICIPAUX DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016 ET DU 12 JANVIER, 2 FÉVRIER ET 2 MARS 2017

CONSEIL DU 1^{ER} DÉCEMBRE 2016

Absents excusés : Mme Armelle Magot a donné pouvoir à M. Jean Charrier, M. Pierre-Yves Lapouyade-Dupuy a donné Pouvoir à M. Michel Derbord, Mme Solène Amiant a donné Pouvoir à Mme Laurence Briand, M. Jean-Marc Aubret, M. Olivier Brandt.

CONSEIL DU 12 JANVIER 2017

Absents excusés : Mme Laurence Briand a donné pouvoir à Mme Marie-Noëlle Rémond, M. Pascal Dubreil a donné pouvoir à Mme Marie Averty, Mme Christiane Pouvreau a donné pouvoir à Mme Laëtitia Peltier, M. Jean-Marc Aubret a donné pouvoir à M. Yvon Plantard, Mme Armelle Magot a donné pouvoir à M. Jean Charrier, Mme Cendrine Barral a donné pouvoir à Mme Chrystelle Dronet, Mme Solène Amiant a donné pouvoir à Mme Marie-Françoise Rondeau, M. Olivier Brandt.

CONSEIL DU 2 FÉVRIER 2017

Absents excusés : M. Pascal Dubreil a donné pouvoir à M. Louis-Marie Ordureau, M. Jean-Marc Aubret a donné pouvoir à M. Michel Derbord, Mme Marie-Noëlle Rémond a donné pouvoir à Mme Laurence Briand, M. Rémy Garriou a donné pouvoir à Mme Marie Averty, M. Olivier Brandt, M. Pierre-Yves Lapouyade-Dupuy, M. Didier Richard.

CONSEIL DU 2 MARS 2017

Absents excusés : M. Pascal Dubreil a donné pouvoir à Mme Marie Averty, Mme Laëtitia Peltier a donné pouvoir à M. Louis-Marie Ordureau, M. Pierre-Yves Lapouyade-Dupuy a donné pouvoir à M. Michel Derbord, Mme Solène Amiant a donné pouvoir à Mme Laurence Briand, M. Olivier Brandt, M. Didier Richard.

ACTUALITÉS

FUSION DES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DE LA RÉGION DE MACHECOUL ET DE LOIRE-ATLANTIQUE MÉRIDIIONALE

Notre communauté de communes fusionne avec celle de "Loire-Atlantique Méridionale". Cela donne naissance à la Communauté de Communes de "Sud Retz Atlantique". Son siège social est à Machecoul - Saint-Même. Les représentants de la commune de Saint-

Mars-de-Coutais au sein du conseil communautaire sont Jean Charrier, Louis-Marie Ordureau et Laëtitia Peltier.

TARIFS : LOCATION DES SALLES COMMUNALES, PARTICIPATION POUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF, REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT

A compter du 1^{er} janvier 2017, il y a une augmentation des tarifs communaux dans leur ensemble de 2% (hormis pour les tarifs de la Participation pour l'Assainissement Collectif : + 3%, et la redevance d'assainissement : + 10%). Les tarifs relatifs au cimetière sont pour leur part inchangés. Le détail de ces tarifs est disponible sur simple demande en mairie.

Pour la location des prés communaux, le conseil municipal décide d'appliquer pour 2017 la variation de l'indice national des fermages (- 0,42 %), soit un prix à l'hectare de 54,15 €.

LOYER DU LOCAL DES INFIRMIERS

Le "centre de soins" est loué aux infirmiers libéraux, pour une utilisation d'un quart d'heure tous les matins, sauf le dimanche. A compter du 1^{er} janvier 2017, un nouveau bail de trois ans est signé pour la location du "centre de soins" aux infirmiers libéraux pour un montant de loyer fixé à 100 € par mois.

TRAVAUX ET TERRAINS

SÉCURITÉ A LA GUINANDERIE

Un sentier empierré avec finition sablée sera aménagé à la Guinanderie, pour la sécurité des enfants lors de leur déplacement vers l'augette d'attente du car. L'entreprise Bodin de Challans a été retenue (7 860 € TTC).

REMPLACEMENT DES LAMPES POUR L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOT

L'entreprise Sage de Machecoul remplacera sept lampes d'éclairage défectueuses du terrain de football (5 122 € TTC).

TOURISME / LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE

A compter du 1^{er} janvier 2017, l'adhésion à la bibliothèque passe à 8 € par famille pour l'année.

Le conseil municipal décide de prévoir un crédit de 3 300 € pour l'acquisition de livres et l'organisation de spectacle(s) de contes pour la bibliothèque pour l'année 2017.

GR DE PAYS "TOUR DU LAC DE GRAND LIEU"

Les collectivités riveraines du lac ont décidé de s'associer pour promouvoir le sentier de Grande Randonnée de Pays (GRP) "Tour du lac de Grand Lieu". Les dépenses liées à l'inauguration et à la création des rando-fiches sont partagées entre les signataires, au prorata de la population des communes. La participation de la commune de Saint-Mars-de-Coutais est prévue pour 395 €.



ENFANCE / JEUNESSE / SCOLAIRE

ANIM'ACTION

La convention avec Anim'action, concernant la jeunesse, a été prolongée jusqu'au 31 août 2017. Une nouvelle convention entrera en vigueur pour la rentrée de septembre 2017. En effet, le conseil municipal a décidé de la reprise par la commune de l'ALSH les mercredis après-midi, ainsi que de sortir les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) de la convention globale.

FOURNITURES SCOLAIRES

La somme de 53 € par élève pour l'année scolaire 2017/2018 sera attribuée au titre des fournitures scolaires pour les élèves domiciliés sur la commune scolarisés à l'école Madeleine et Paul Delaroche.

Une somme de 350 € supplémentaire pour la même année scolaire sera attribuée pour la classe ULIS de l'école Delaroche.

ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

Pour l'installation de vidéo projecteurs, tableaux blancs interactifs et PC portables (mairie + école Delaroche), a été retenue l'entreprise ACE Électro, de Saint-Mars-de-Coutais (montant total de commande : 15 044 € HT).



LOYER DE LA MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

Le loyer de la Maison d'assistantes maternelles était inchangé depuis le début de l'utilisation du local (volonté du conseil municipal d'apporter l'aide de la commune au démarrage de la structure). Une hausse est maintenant décidée par le conseil municipal et le loyer est fixé à 200 € par mois à compter du 1er janvier 2017.

DIVERS

ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR "MODE DOUX"

Une commission "mobilités douces" a été créée à Saint-Mars-de-Coutais, afin d'élaborer et de développer les déplacements non motorisés dans Saint-Mars-de-Coutais (avec le bureau Mobhilibis). Après avoir élaboré une stratégie de développement des "modes doux", les itinéraires prioritaires seront choisis. Puis le schéma directeur sera finalisé en juillet 2017.

RENÉGOCIATION DES CONTRATS D'ASSURANCES

Une consultation avait été lancée pour renégocier les contrats souscrits annuellement par la commune. Ont été retenus les bureaux suivants jusqu'au 31 décembre 2020 :

- Groupama (pour : la Responsabilité Civile et les risques annexes ; les assurances véhicules à moteur et risques annexes ; l'assurance du personnel et les risques statutaires).
- Smacl (pour : les dommages aux biens et risques annexes ; la protection juridique et les risques annexes).

Le gain obtenu grâce à cette renégociation est de 15%, par rapport à l'appel de cotisation de 2016.

Achat d'un véhicule électrique pour la municipalité

La commune vient de faire l'acquisition d'un véhicule électrique de type Kangoo en profitant d'une commande groupée organisée par le PETR du Pays de Retz dans le cadre du dispositif "Territoire à énergie positive pour la croissance verte" (TEPCV).

Avec les différentes subventions, la part de la commune pour ce véhicule s'élève à 7 593,88 TTC €. Cette nouvelle acquisition va remplacer le véhicule existant.

Prochainement le Sydela (Syndicat départemental d'énergie de Loire-Atlantique) va installer sur la commune une borne de recharge pour les véhicules électriques.



Repas des Aînés



Le repas des Aînés offert par la municipalité a eu lieu samedi 25 mars. 132 personnes ont participé à ce repas élaboré par le traiteur "La Pirogue Planète

Sauvage" à Port-Saint-Père et servi par des élu(e)s et leur conjoint(e)s. Le dessert a été préparé par la boulangerie de Saint-Mars-de-Coutais. Cette belle journée a permis à tous de se revoir, de passer un bon moment avec des chansons, des histoires et des rires.

Merci à tous pour votre participation.

État-Civil (Arrêté au 30 avril)

Naissances

BOUCHAUD Alice - 2 rue des Platanes née le 1 février 2017

GRAVOUIL Garance - 8 l'Effeterie née le 11 février 2017

PRUANEAU ADAM Aria - 8 rue Saint-Médard née le 18 mars 2017

Ne sont pas annoncés dans cette liste, les enfants dont les parents n'ont pas souhaité la parution dans la presse.

Mariage

POENCIER Marc et THOMAS Maud 25 mars 2017

Décès

RICHARD épouse DAUGÉ Elisabeth Le Plessis 24 janvier 2017

MARY Paul Le Souchais 2 février 2017

GUILBAULT Jean Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 20 février 2017

VOYAU Gabriel Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 17 mars 2017

ÉVEILLARD veuve YVERNOGEOU Jeanne Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 18 mars 2017

LETOURNEUR Bruno 14 la Marzelle 27 mars 2017

BRETÉCHER veuve ALLAIN Lucienne Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 17 avril 2017

TERNOIS Yvon 54 la Guinanderie 26 avril 2017

BLANCHARD veuve GRAVOUIL Léa Résidence Ste-Anne - 9 rue Ste-Anne-du-Vigneau 27 avril 2017

Fusion des deux Communautés de Communes : que devient notre Taxe d'Habitation ?

Questions/réponses

Quelle est la conséquence fiscale de la fusion des Communautés de Communes de Loire-Atlantique Méridionale (Legé, Corcoué-sur-Logne, Touvois) et la Communauté de Communes de la Région de Machecoul : Machecoul-St-Même, Villeneuve-en-Retz (Bourgneuf et Fresnay), Saint-Mars-de-Coutais, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Paulx et La Marne) ?

Suite à cette fusion la législation impose de faire converger les taux des trois taxes des deux anciennes Communautés de Communes, notamment celle essentiellement concernée : la taxe d'habitation (TH) :

- Taxe d'Habitation (TH).
- Taxe Foncière Bâti (TFB).
- Taxe Foncière Non Bâti (TFNB).

Qu'est ce que la convergence ?

La convergence est la durée qui va permettre d'harmoniser les taux d'imposition intercommunaux des deux anciennes Communautés de Communes, Loire Atlantique Méridionale et de la Région de Machecoul.

Pour réaliser cette convergence, les services de l'État ont préconisé de baisser le taux communal de la taxe d'habitation (TH) de quatre communes seulement, Paulx, La Marne, Saint-Étienne-de-Mer-Morte et Saint-Mars-de-Coutais et d'augmenter le taux intercommunal de la taxe TH. Le taux de TH de notre commune aurait dû être de 8,98% pour 2017 (pour 2016 il était de 13,10%). Le taux de TH pour la Communauté de Communes est réévalué à 15,97% pour 2017 (pour 2016 il était de 11,52 %).

De ce fait, le manque de recette pour les 4 communes concernées est compensé financièrement par la Communauté de Communes, sauf que, l'effort fiscal de ces communes diminue. Les dotations de l'État étant notamment basées sur l'effort fiscal et le potentiel financier des communes, nous risquons, à court terme, de voir nos recettes périlcliter. Il en sera de même des subventions de nos autres partenaires que sont la Région, le Département, etc...

Quelles sont les conséquences sur le budget de ces communes ?

La diminution potentielle des dotations de l'État impactera en négatif directement l'excédent de fonctionnement des comptes de ces communes. C'est cet excédent qui permet de réaliser des investissements, école, périscolaire, pôle santé, complexe sportif, salle culturelle etc... et permet de diminuer le recours à l'emprunt générant des frais financiers qui impactent eux aussi le budget de la commune.

Par ailleurs, le montant des subventions octroyées par la Région, le Département et autres organismes pour les investissements communaux, est aussi tributaire de l'effort fiscal et du potentiel financier.

Quelle incidence ce manque de recettes peut avoir sur nos taux d'imposition ?

Les communes concernées par cette modification du taux de TH, part communale, se verront contraintes d'augmenter d'une manière conséquente leurs propres taux. Nous nous refusons de prendre ce risque, d'autant plus que nous n'avons nullement à assumer les conséquences financières de la loi N.O.T.Re (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Celle-ci a imposé aux Communautés de Communes d'une population inférieure à 15 000 habitants, à fusionner. C'était le cas de Loire-Atlantique Méridionale (LAM).

Par ailleurs, le taux TH intercommunal de 15,97% appliqué aux ménages de Saint-Mars-de-Coutais doit "converger" à 11,52 %. Pour ce faire, la durée prévue par les services de l'État était de 13 années, or, la loi laisse la possibilité de choisir une durée de convergence de 0 à 13 ans. Si cette durée de 13 ans avait été appliquée, les ménages de St-Mars-de-Coutais auraient vu leur taux de 15,97% baisser de quelques dixièmes de points chaque année, pour aboutir, 13 ans plus tard, à un taux de 11,52%. L'effort de convergence aurait été essentiellement subi par les 4 communes. Lors du dernier Conseil Communautaire, comme la loi l'autorise, cette méthode de calcul a été refusée notamment par la commune de St-Mars. Nous avons demandé à tendre vers une durée de convergence de zéro année, n'entraînant aucun impact financier sur les ménages des 4 communes concernées. Nous nous sommes donc abstenus de voter la délibération du Conseil Communautaire proposant la durée de convergence de 4 années.

Quel est l'impact de ces 4 années de convergence ?

Pour les communes concernées par la modification de leurs taux sur la part intercommunale, les ménages verront sur leur avis d'imposition une augmentation d'environ 4 points pour 2017. Par contre, pour les 3 années suivantes, ce sera une diminution de plus de 1 point par année pour obtenir en 2020 un taux à 11,52%.

D'autre part, pour limiter l'augmentation des impôts pour tous les ménages, le Conseil Communautaire a voté un abattement de 10% de la valeur locative. Nous ne nous satisfaisons pas de cet abattement non équitable, car les familles des autres communes qui ne subissent pas la modification des taux verront leurs impôts baisser. Par contre, seuls les foyers des communes de Paulx, La Marne, Saint-Étienne-de-Mer-Morte et Saint-Mars-de-Coutais supporteront une augmentation de la TH intercommunale.

Conclusion

Nous avons abordé principalement la TH intercommunale du fait de sa forte évolution. Nous regrettons vivement la délibération du Conseil Communautaire, qui, bien qu'ayant adhéré partiellement à notre demande, n'a pas pris suffisamment en considération l'esprit de solidarité qui aurait dû être partagé par tous.

Jean Charrier,
Maire

Vitesse excessive

La vitesse est excessive dans les villages (La Baffrie, La Picoterie...) et dans le bourg. Les habitants craignent pour leur sécurité.

La mairie a décidé de s'équiper d'un radar pédagogique pour détecter et afficher en temps réel la vitesse des véhicules afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse en espérant que chacun prendra conscience de la sécurité de tous.

Ces mesures pourront nous aider à déterminer les aménagements à effectuer pour sécuriser certaines zones.



Concours : quel nom pour la nouvelle salle polyvalente ?

La mairie de Saint-Mars-de-Coutais lance un concours afin de donner un nom à notre nouvelle salle polyvalente.

Ce concours est ouvert uniquement aux habitants de Saint-Mars-de-Coutais (petits et grands).

Nommer cette salle contribuera à renforcer son identité et sa place centrale dans la vie de notre commune.

Alors, n'hésitez pas à participer !

Règlement du concours

Phase 1 :

Jusqu'au 15 août 2017, les Saint-Marins et Saint-Marines sont invités à proposer un nom pour la nouvelle salle polyvalente via le coupon-réponse ci-après (également disponible en mairie et sur le site de la commune www.saintmarsdecoutais.fr). Une seule réponse par personne sera acceptée.

Ce coupon est à déposer en mairie ou à renvoyer par e-mail à smdc-accueil@orange.fr.

Phase 2 :

Un jury composé d'élus et de membres d'associations de la commune analysera les propositions de noms, dont trois seront retenues.

Phase 3 :

Début octobre, le Conseil Municipal fera le choix du nom définitif parmi les trois retenus.

Celui-ci ainsi que le nom du gagnant seront divulgués le jour de l'inauguration de la salle.

La personne dont la proposition de nom sera choisie se verra offrir un panier garni composé de produits locaux. Si plusieurs personnes ont proposé le même nom, un tirage au sort sera effectué.

----- ✂ -----

Coupon à déposer ou à envoyer à la mairie **jusqu'au 15 août 2017**.

Nom : Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Nom proposé pour la nouvelle salle polyvalente :

Argument de votre choix (facultatif) :

.....

Embarcations sur le Tenu

Pour sauvegarder la gratuité des emplacements, nous devons éviter la prolifération des épaves sur nos berges.



Afin de pouvoir procéder à l'identification, nous avons réalisé un catalogue des embarcations existantes. Ce document est consultable depuis la fin du mois d'octobre à l'accueil de la mairie. Nous sommes toujours à la recherche des propriétaires de 25 barques ! Aussi, nous relançons l'avis émis le 26 octobre 2016 sur le bulletin municipal et le 30 décembre 2016 sur notre site internet. La date butoir pour vous faire connaître est reportée au 31 août 2017. Passé ce délai, toutes les embarcations non identifiées seront retirées.

Certaine de votre compréhension, la municipalité vous remercie par avance de contacter l'accueil de la mairie pour identification et enregistrement administratif, soit en se présentant à la mairie, soit par courrier avec photo ou descriptif et emplacement précis de la barque.

Bibliothèque Municipale

Animations

La bibliothèque municipale se rend désormais une fois par mois à l'EHPAD. Depuis le mois de janvier 2017, Sylvie et Donatienne en partenariat avec l'EHPAD et son animatrice Albane proposent ainsi aux résidents une sélection d'ouvrages à découvrir ou redécouvrir. Cette action "hors les murs" de la bibliothèque s'inscrit dans la volonté d'entretenir un lien social et culturel avec les résidents ne pouvant se déplacer à la bibliothèque. La bibliothèque continue également de recevoir dans ses murs les résidents une fois par mois et permet également de leur réserver des ouvrages via la bibliothèque départementale.

Forum des Associations

La bibliothèque participera au Forum des Associations **le dimanche 11 juin 2017 de 9 h 30 à 13 h**. A cette occasion, les enfants pourront devenir "pêcheurs d'histoires" en pratiquant la pêche à la ligne des livres retirés du fonds jeunesse, et Colette proposera une lecture pour les petits et grands enfants.

Nouvelle venue

Madame Fabienne Bonny rejoint l'équipe de bénévoles de la bibliothèque. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Nouveautés

Les prochaines nouveautés arrivent fin mai-début juin : premières lectures, romans policiers, BD... de nombreux ouvrages à venir découvrir à la bibliothèque avec également les ressources numériques proposées par la bibliothèque départementale !





ZEM (Zone d'Expression Musicale)

Depuis la rentrée scolaire 2016/2017, 12 jeunes de la commune se retrouvent à la ZEM (théâtre de St-Mars) pour une toute nouvelle formule : un espace libre de construction autour des diverses pratiques musicales et accompagnés de "zémiens seniors" (adhérents



bénévoles de l'association) et de Manuel Stephan (responsable du secteur jeunesse).

La notion de "plaisir" à se retrouver tous les 15 jours est primordiale, et nous tentons d'apporter un certain savoir et des compétences sans jamais faire "à la place de". Il nous semble important que ce lieu soit propice à l'autonomie de ces derniers dans les décisions prises au fil du temps, dans le choix des chansons.

Ils travaillent ainsi dans l'espoir de présenter un "set" lors de la prochaine fête de la musique qui se déroulera **le 24 juin prochain** aux Rives des Versènes.

Les liens (intergénérationnels) avec les seniors permettront de proposer aux habitants de la commune une "faites de la musique - 4^e édition" la plus festive possible.

Manuel Stephan pour le collectif ZEM tremplin

"Faites de la musique !!!" 4^e édition

24 juin 2017, la ZEM revient !!!

La "faites de la musique", c'est reparti pour la 4^e édition. Toujours heureux de pouvoir se retrouver pour les répétitions et pour l'organisation de ce bel événement. Les zémiens se réunissent régulièrement pour faire de cette fête "une réussite". Tout ça passé par la logistique, la programmation, la communication, la décoration... Et ce n'est pas rien !!

Les Zems tremplin et senior sont à l'œuvre.

La "faites de la musique" se déroulera cette année **le 24 juin à partir de 18 h**. Et attention : changement

cette année, elle se déroulera au parc des Versènes, un lieu unique et bucolique tout à fait adéquat pour vivre un moment de partage et de convivialité. Des surprises vous attendent...

Et comme chaque année en fin de soirée, la scène vous sera ouverte pour chanter, jouer d'un instrument (vous faire plaisir quoi !!).

Nous comptons sur votre bonne humeur qui nous a toujours accompagnés et encouragés dans cette magnifique aventure.

Nath et Laëtitia pour la ZEM





Foot Saint-Médard

Rendez-vous de fin de saison

Eh oui, encore une saison qui s'achève avec des résultats plutôt satisfaisants pour notre équipe fanion dans la première moitié du classement.



La B, malgré de bons matchs, n'a pas gagné autant qu'elle aurait pu.

Nos jeunes U12/U13 ont eu une saison difficile avec un effectif réduit.

Les U11 et U10 ont montré une bonne progression et beaucoup d'envie.

Le football animation a quant à lui fait de nombreux émules.

Pour les RDV de fin de saison :

- Notre traditionnel Tournoi des Familles **le dimanche de Pentecôte (4 juin)** où tout le monde peut s'inscrire.
- L'Assemblée Générale aura lieu **le samedi 17 juin** suivie d'un pique-nique.

Pour la saison prochaine, noter les dates pour la signature des licences :

- **Samedi 27 mai**, stade des Bergeries.
- **Samedi 3 juin**, stade des Bergeries.
- **Samedi 17 juin** (Assemblée Générale).

De plus, nous vous informons qu'un nouveau Groupement Jeune est créé avec notre club voisin de Saint-Lumine à partir des U12 jusqu'aux U17. Cela va nous permettre d'accompagner et de suivre tous nos joueurs dans ces différentes catégories.

Pour toutes demandes de renseignements, n'hésitez à nous écrire à : stmedardfootball44680@gmail.com

Bonnes vacances à tous et à la saison prochaine.

Le bureau

Les Cavaliers Marins : 1 an au printemps

C'est en cette période de poulinage qu'est née l'association les cavaliers Marins il y a un an.

Et comme tout poulain, elle est en pleine croissance avec ses débuts de découvertes en bien des sujets !

Organisation de vide box, de randonnée, d'assurance en tous genres, etc... D'une race assez rustique, elle est modeste et n'aspire qu'à de franches camaraderies entre adhérents et qu'à de bons services rendus entre eux.

Après le 1^{er} essai de vide box en mai, il va y en avoir un second en août avec une randonnée de 23 km environ sur St-Mars-de-Coutais et tous ses chemins praticables en été ! Avis aux amateurs !

Une Assemblée Générale se déroulera aussi **le 25 juin, rendez-vous à la Pohérie vers 11 h.**

Tout amoureux d'équidé sur St-Mars et ses environs est encore bienvenu, - la croissance n'est pas terminée !!...



Bon été à toute personne à 2 ou 4 pattes (sauf mouches, moustiques et taons...). Au plaisir de nous rencontrer au croisement des chemins superbes de St-Mars.

Pour tous renseignements, s'adresser à la présidente Isabelle Fontaine au 07 71 28 86 53 ou 02 72 00 23 48 et n'hésitez pas à passer à la Pohérie quand le portail est ouvert !

Saint-Médard Tennis : tournoi des 3 raquettes

La 13^e édition du tournoi des 3 raquettes se déroulera **le samedi 10 juin à partir de 11 h**. Comme chaque année, la convivialité est de mise avec des équipes de 3 joueurs de tout niveau afin de passer une agréable journée.

Des formulaires d'inscription seront mis à disposition chez les commerçants de Saint-Mars-de-Coutais.

L'après-midi "viens jouer avec une copine" s'est très bien passée avec la présence de 12 enfants qui ont pu s'initier au tennis.



Lors d'un précédent article du bulletin municipal, nous vous avons fait part de réflexions qui étaient en cours au sein du bureau sur le développement de notre club.

Plusieurs sujets ont été identifiés pour lesquels des actions ont été et seront menées lors des prochaines années :

- renforcement de notre capacité d'arbitrage,
- développement des capacités techniques des joueurs,
- mise en place d'une commission technique,
- politique du club,
- ancrage sur Port-Saint-Père,
- animations extra-sportives...

Ça bouge au basket !

Nous avons décidé de ne pas attendre la prochaine saison pour mettre en œuvre certaines actions :

Arbitrage : une session de formation à l'arbitrage a été mise en place sur une journée complète auprès d'une vingtaine de joueurs. Ce type d'action sera renouvelé et renforcé lors de la prochaine saison avec l'intervention d'arbitres du club mais également de membres de la commission arbitrage du comité départemental.

Capacité technique : un entraînement collectif club à l'attention des U13, U15 et U17 est mis en place depuis mars sur un rythme bimensuel. Il vient compléter l'entraînement par catégorie et nous avons pour objectif de le passer sur un rythme hebdomadaire la saison prochaine.

Pour mener à bien notre projet, nous avons besoin plus que jamais de bénévoles.

Si vous souhaitez nous rejoindre n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante : stmedarbbasket44680@gmail.com

Points divers :

- 3^e édition de notre tournoi minimes filles le 20 mai.
- Tournoi loisirs le 21 mai.
- Assemblée Générale : vendredi 2 juin.

Boule du Tenu

L'Assemblée Générale s'est réunie le 11 janvier. Un nouveau bureau composé de 12 membres a été élu. Le président a félicité les 37 participants qui se sont déplacés à cette assemblée .

Malgré l'activité provisoire dans les locaux de la jardinerie et le jeu prêté par la fédération de la boule nantaise, le nombre d'adhérent est resté stable (70 inscrits). Le premier concours (1 contre 1) se termine. L'ensemble des joueurs attend impatiemment de pouvoir utiliser le jeu dans la nouvelle salle.

Le bureau



La Passerelle

A la Passerelle, on propose des activités variées pour les jeunes entre 11 et 15 ans. Mathieu et Tristan y proposent aujourd'hui des activités "classiques" telles le laser-game, des tournois de baby-foot, ou des après-midi activité libre, mais aussi et surtout un accompagnement des projets.

Ainsi, on a pu voir émerger récemment le projet d'une émission de web-radio en partenariat avec la radio Jade-FM, une radio locale du Pays de Retz. Vous pourrez ainsi bientôt entendre **la Média-Pass** sur le net dès lors que ce projet sera mené à bien. Des interviews, des discussions, des débats sont en réflexion dans les cerveaux en ébullition des jeunes et animateurs de la passerelle. Deux autres projets sont aussi menés en parallèle en partenariat avec Spectacle en Retz et 12 structures jeunesse basées en Sud Loire : **les vacances spectaculaires et le festival de la BD de Rouans**.

Les "vacances spectaculaires" sont un projet culturel mélangeant cette année le monde du hip-hop et celui du cirque. Il s'articule en 2 temps : les journées spectaculaires qui se sont déroulées lors des petites vacances (février et avril) proposant des initiations aux arts du cirque, au breakdance et au beatbox, et les vacances spectaculaires qui réunissent toutes les structures lors d'un séjour d'une semaine en juillet à St-Hilaire-de-Chaléons, reprenant le même thème et comprenant l'élaboration d'un spectacle qui sera présenté à l'ouverture du festival "Les Zendimanchés". Certains jeunes Saint-Marins ont d'ores et déjà participé aux différentes sessions des journées spectaculaires.

Le festival de la BD est un projet réalisé en partenariat avec le collectif Spectacles en Retz.

Une journée a eu lieu lors des vacances de février avec des auteurs de bandes dessinées, mangas et caricaturistes proposant des ateliers autour de leur métier. Les



jeunes se sont volontiers pris au jeu et sont revenus avec une large palette d'outils et de techniques de dessins divers. Un deuxième temps a été organisé pendant les vacances d'avril. Une après-midi table ronde avec l'auteur **Kid Toussaint** pour préparer des questions que les jeunes ont pu poser le jour du festival de la BD, **le samedi 6 mai**. Des petits jeux basés sur la réécriture de la fin d'une BD ont été proposés. C'est aussi à ce moment que les jeunes ont pu voter pour élire la BD qui leur a le plus plu parmi les 5 proposées en amont de l'événement.

Des places sont encore disponibles pour participer à ces différents événements.

Informations et réservations auprès de Mathieu et/ou Tristan au local Passerelle ou par mail : mjstmars@animation.asso.fr ou passerellestmars@animation.asso.fr



Le plein ! Quatre soirées de mars, salle comble, pour assister à la présentation de la pièce "Alléluia Comédie" de Roland Bousquet, venu lui-même applaudir notre prestation. L'auteur face au public a insisté sur la qualité de la représentation, le jeu, le plaisir, l'ambiance festive, ajoutant que de toutes les troupes qu'il a vu jouer sa pièce, Côté Lac était à ses yeux de très loin la

Association Côté Lac

meilleure. Un cadeau d'appréciation et d'encouragement qu'ont particulièrement goûté tous nos acteurs.

Mille excuses vis-à-vis des spectateurs que nous n'avons pas pu accueillir faute de places disponibles.

L'association s'est réunie fin avril pour établir son bilan financier et la répartition des bénéficiaires au profit des associations caritatives choisies chaque année. La presse sera avisée du résultat pour qu'elle s'en fasse l'écho. L'occasion aussi pour décider de la prochaine campagne 2017-2018 et offrir l'année prochaine de mêmes occasions de spectacle de théâtre comique qu'apprécie notre public fidèle et toujours plus nombreux.

anim' action **Maison des Jeunes :** **Des ateliers “cuisine du monde” à Saint-Mars**

Actuellement en stage à l'association Anim'action dans le cadre d'un DUT Carrières Sociales, j'ai pour objectif de mettre en place un projet d'animation afin d'obtenir mon diplôme. Étant déjà familiarisé avec l'association, j'ai fait le choix d'assurer la continuité du projet cuisine mis en place à la Maison des Jeunes en fin d'année 2016.

Des ateliers cuisine ont donc été organisés **les samedis 8 et 15 avril** au restaurant scolaire de la commune. Les jeunes de la Maison des Jeunes ont investi les cuisines afin de préparer des plats venus d'ailleurs.

Après des temps de recherche sur les cultures culinaires d'autres continents, les 6 jeunes sont allés

s'approvisionner chez des producteurs locaux afin de favoriser l'économie locale et de découvrir le système des circuits courts. L'objectif est également de permettre aux jeunes de découvrir une alimentation plus saine et d'acquérir des techniques culinaires à l'aube de leur prise d'indépendance, mais aussi de prendre du plaisir à cuisiner, déguster et à se retrouver.

Une fois le frigo rempli... aux fourneaux ! Au menu : rougail de saucisses, salade mexicaine aux avocats, crème caramel maison, etc... Des couleurs et des saveurs qui ont de quoi faire frémir les papilles gustatives.

Basile Mansuy, animateur stagiaire référent MJ



Du changement pour la rentrée de septembre

Comme souvent, la rentrée de septembre 2017 aura son lot de nouveautés, avec cette année, quelques modifications substantielles dans l'organisation des accueils.

Courant 2016, l'équipe municipale a informé l'association de son intention de faire “bouger les lignes” au niveau de l'enfance, notre convention de partenariat arrivant à terme fin 2016.

Pour retravailler ensemble les nouveaux contours de notre partenariat, la commune a accepté une démarche de réflexion et de construction en 4 réunions (de janvier à avril 2017), dans le cadre d'un avenant de 8 mois qui maintient l'organisation existante (jusqu'à fin août 2017).

Pour l'instant, ce qui ressort de ces rencontres (démarche non achevée à l'heure d'écrire cet article), ce sont plusieurs éléments importants :

- L'intention de mettre en œuvre une nouvelle convention de partenariat entre l'association et la commune.

- L'intérêt pour chaque partenaire de mieux se connaître et mesurer les enjeux réciproques.

- La nécessité de maintenir régulièrement des temps de concertation entre l'équipe municipale et l'association sur le sens des projets menés.

- La continuité des actions au niveau de la jeunesse.

- Des modifications dans l'organisation des accueils enfance pour la rentrée de septembre.

Et en attendant, nous vous donnons rendez-vous cet été ! Des inscriptions sur nos différents accueils sont encore possibles, donc n'hésitez pas !

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter :

Email : accueil@animaction.asso.fr
Tél. : 02 40 31 53 18 / 06 74 10 85 70

L'équipe d'Anim'action

Carnaval 2017



Le 18 mars dernier, l'Amicale Laïque, la mairie et les animateurs TAP se sont unis pour offrir à nouveau un carnaval à tous les enfants. Comme tous les ans, les enfants (et même certains adultes) avaient enfilé leur plus beau costume pour défiler dans les rues de Saint Mars.

Le départ du cortège s'est effectué cette année au parking de l'école Sainte-Thérèse pour une arrivée dans la cour du restaurant scolaire. A la tête de ce défilé musical, nous pouvions admirer le superbe char "Minions" réalisé lors des TAP : un grand merci pour leur travail. Il semble que nous ayons toutes et tous passé une agréable et joviale matinée malgré la météo peu conciliante du début de journée.

Quelques nouveautés cette année : premièrement, au lieu des traditionnelles crêpes et galettes, les parents de l'école Delaroche avaient pu commander de succulents bottereaux réalisés par les amicalistes la veille de

la manifestation, et, deuxièmement, la mise en place d'une danse fil rouge. En effet, des bénévoles (Amicale Laïque et TAP) ont appris aux enfants (lors des TAP et pause méridienne) ainsi qu'à tous les volontaires (via Facebook et le site de la mairie) quelques pas simples d'une danse que nous avons pu effectuer tous ensemble à divers moments tout au long de la matinée.



Point Amicale Laïque

Parallèlement à la préparation du Carnaval, les amicalistes ont renouvelé l'opération sarments qui, grâce à l'huile de coude de toutes les bonnes volontés, a été très fructueuse cette année. Actuellement, la vente de printemps/été des gâteaux Bijou est en cours et les bénévoles s'attendent déjà à la préparation de la fête de l'école du 25 juin 2017.

Pour nous joindre, n'hésitez pas à nous contacter par mail : alstmarin@gmail.com, par téléphone : 06 28 73 38 14 ou via notre page <http://facebook.com/amicalelaiquesmdc>

Comité des Fêtes

Comme d'habitude, le Comité des Fêtes organise son traditionnel concours de pêche, 28^e, au parc des Versènes **le dimanche 18 juin, le matin 9 h-11 h** en individuel et **l'après-midi 15 h-17 h** en doublette (l'Américaine).

Cette année nous organiserons, **le samedi 15 juillet** à proximité des Versènes, un **feu d'artifice** suivi d'un bal populaire avec bar restauration. Nous vous accueillerons à partir de 20 h pour un concert avec la ZEM et quelques animations puis, bien sûr, le

feu tiré vers 23 h. A la mi-octobre, nous envisageons un concours de palet sur plomb qui resterait interne à la commune de St-Mars... date et lieu à définir.

Le bureau fait appel aux bonnes volontés et serait heureux d'agrandir son équipe.

Nous comptons sur votre présence !!

Merci à toutes et à tous.





Le Printemps de l'ALAC



Au mois de mars dernier, une douzaine de personnes a participé à un stage de découverte de l'ornithologie, animé par Ludo et Matthieu, 2 passionnés. Malgré le mauvais temps, l'enthousiasme était au rendez-vous. L'ALAC envisage de renouveler cette expérience 4 fois dans l'année, à chaque début de saison.

Samedi 3 juin, l'ALAC ouvre ses portes - salle du restaurant scolaire de 10 h - 17 h.

Vous verrez combien notre association offre à tous la possibilité d'exprimer des talents créatifs.

L'ensemble de cette journée devrait vous faire apprécier la qualité de nos intervenants et de nos adhérents.

Au programme :

- Découverte des réalisations de nos ateliers : couture, travaux d'aiguilles, photos.
- Dégustation de surprises botaniques.
- Démonstrations de Gi Gong, et de renforcement musculaire.

L'après-midi sera rythmé par 3 représentations théâtrales :
14 h 30 groupe collégiens,
15 h 30 groupe primaires,
16 h 30 groupe lycéens.

Dimanche 11 juin de 9 h 30 - 13 h 30 : l'ALAC sera présente au forum des associations, organisé par la mairie. Ce sera l'occasion, pour nous, d'échanger avec vous sur les différents ateliers proposés.

A noter :

Dates des inscriptions pour la saison 2017-2018 :

- **Samedi 2/09 de 10 h à 13 h.**
- **Mercredi 6/09 de 18 h à 20 h.**
- **Samedi 9/09 de 10 h à 12 h.**

L'Assemblée Générale est fixée au **vendredi 8 septembre à 20 h 30** - lieu à déterminer.

Bel été à tous.



Quelques nouvelles du Chemin des Papillons...

Les projets communs...

Cette année, quelque chose est en route sur la communication inter-festival. Le collectif Spectacles en Retz (association de Saint-Hilaire-de-Chaléons) nous a proposé d'apparaître sur un flyer commun pour l'été 2017 ! Aaaaah bah là on dit oui ! Nous aurons alors la chance d'être sur un flyer aux côtés de plusieurs festoch' du coin : Les Zendimanchés (SeR), Les Pellerinez (Serious Road Trip), The West Coast Convention (Cirkouest), et Paille en Son (Fullbazart). Un projet souhaitant créer du lien entre les assos, et aussi offrir un p'tit calendrier des festivals champêtres du Pays de Retz.

C'est mine de rien quelque chose qui nous tient à cœur de rassembler plusieurs initiatives estivales sur un même support. Car, au fond, nous défendons les mêmes choses... alors autant ne pas rester dans son coin.

Un autre beau projet cette année aussi. C'est le pôle multi-associatif

officiellement acté ! Le fameux hangar des Lézards dans la rue sur Saint-Mars est maintenant un lieu consacré entre autres à trois entités culturelles locales : Les Lézards bien sûr, La ZEM, et puis...bah nous ! Un espace de bricole, de réunion, de discussion, de création, de culture d'initiatives ! Un gros travail de nettoyage et rangement était bien nécessaire pour offrir un lieu qui donne envie !

Le Festival - 2^e édition

On s'envole cette année pendant deux jours consécutifs ! Les papillons à l'initiative de cette seconde édition du festival essaient de prévoir une diversité de propositions culturelles et environnementales. Car oui, nous sommes encore bien attachés à ce côté "écologique" ! Bon.. ! Tout ça pour vous dire que vous pourrez assister à des concerts, spectacles, animations sur l'éco-construction terre/paille, ballade botanique/apiculture/ornithologie ?... Nous vous invitons chaude-



ment à nous rejoindre dans cette aventure en tant que spectateur ou bénévole si le cœur vous en dit !

Nous vous donnons rendez-vous pour l'ouverture du festival le 18 août, avec l'association "Boîte Carrée" qui présentera une série de courts-métrages amateurs aux couleurs portugaises, espagnoles, françaises mais aussi internationales ! **18 et 19 août 2017 à la Garnerie à St-Mars-de-Coutais.**

Papillonnement vôtre, les Pap's.

Association
Le Chemin des Papillons
lechemindespapillons@gmail.com
<http://lechemindespapillons.wix.com/asso>

Julos, pour les Papillons



Association des professionnels

L'association des professionnels de St-Mars invite tous les artisans, commerçants, professionnels, entrepreneurs indépendants installés sur la commune de Saint-Mars, à participer à un pique-nique champêtre et convivial **le dimanche 11 juin 2017 à 12 h au Parc des Versènes.**



Merci d'apporter votre pique-nique : l'apéro et le dessert seront offerts par l'association ! N'hésitez pas à venir en famille.

Pour tous renseignements et pour confirmer votre présence, vous pouvez envoyer un mail à : professionnels.smdc@gmail.com ou contacter Isabelle Bauvineau au 06 33 72 37 68 ou Solène Gougeon au 06 31 26 85 05.

Généralités



AGAPÈ Sainte-Anne

Le 4 avril dernier, un article de Ouest-France a interpellé les St-Marins concernant un mouvement social à la Maison de Retraite Ste-Anne. Voici quelques éléments d'informations...

Cette maison associative à but non lucratif est gérée par un Conseil d'Administration composé à ce jour de 10 personnes bénévoles.

Depuis 1993, l'EHPAD fait partie d'un groupement coopératif de maisons de retraite associatives pour mutualiser les achats et les formations. Ce groupement s'appelle AGAPÈ Aujourd'hui, il est nécessaire d'aller un peu plus loin dans les mutualisations, tout en gardant notre statut d'association, car les réglementations, les normes etc. sont de plus en plus contraignantes. Il est nécessaire de se retrouver groupés pour être plus fort.

Nous sommes en cours de discussion avec les autres maisons d'AGAPÈ (10 structures en Loire-Atlantique et Vendée) pour voir comment constituer un ensemble plus fort et plus cohérent. Ceci avec une exigence forte d'amélioration permanente du quotidien des personnes accueillies et bien entendu des conditions de travail des salariés. Comme dans toutes discussions, les débats avancent et tout n'est pas forcément communiqué en temps réel aux différentes parties prenantes. Un temps donné, une orientation de "fusion juridique" avait été travaillée mais elle n'est pas retenue aujourd'hui.

Dans tout changement, des questions naissent. A nous d'y répondre. C'est pourquoi nous avons proposé de réunir très rapidement les Délégués du Personnel d'AGAPÈ pour les informer collectivement et leur per-

mettre de se rencontrer. Nous voulons le mieux dans les contraintes et les possibilités légales actuelles.

Pour rappel, nous devons saluer le travail du directeur Yves Travers qui, avec ses équipes, sous l'impulsion du Conseil d'Administration (CA), a œuvré pour faire évoluer la maison de retraite. Celle-ci s'est mise aux normes très contraignantes pour recevoir un public de personnes dépendantes auxquelles nous essayons d'offrir le maximum de confort.

Dernièrement, nous avons équipé toutes les chambres de rails pour déplacer les personnes qui ont du mal à se mouvoir et faciliter le travail des aides-soignantes. Un local de stockage vient d'être construit afin de libérer l'emplacement où sera élevée la Résidence Autonomie du Vigneau. Ce bâtiment, prévu pour 30 appartements conventionnés à APL, sera réservé pour des personnes âgées non dépendantes. Le permis de construire vient d'être déposé en mairie.

Notre souci, c'est le bien-être des personnes accueillies, la gestion saine et le respect du travail des équipes de salariés.

Enfin, nous sommes particulièrement attachés à la qualité du dialogue social qui a toujours régné à la résidence et sommes convaincus que nous saurons tous ensemble construire un avenir commun, pour le bien de tous.

Je profite de ce mot pour remercier tous ceux qui, en donnant bénévolement de leur temps et de leurs compétences, font vivre la Résidence Ste-Anne.

Pour le CA,
La Présidente, Marie-Jeanne Ordureau



Conférence sur le restaurant scolaire

Commission restaurant scolaire composée des parents d'élèves des deux écoles.

Mercredi 31 mai à 20 h

Quel futur pour l'assiette de nos enfants ? Réflexion sur la restauration scolaire.

Descriptif de l'événement : fournir une alimentation saine et de qualité à base de produits locaux et de saison tout en favorisant le développement local : Oui c'est possible ! Mais comment ? Quelles sont les solutions pour s'approvisionner, gérer les commandes ? Quel est le coût du repas ? Quel peut-être l'investissement par les collectivités ? Voilà autant de ques-

tions que les élus locaux, les associations de parents d'élèves se posent lorsqu'ils souhaitent améliorer la restauration scolaire des enfants.

Après un court documentaire, les intervenants témoigneront de leur implication dans cette transition pour des repas de qualité tout en maîtrisant le budget.

Entrée gratuite.

Lieu : Théâtre, place de l'église à Saint-Mars-de-Coutais. Le théâtre est situé à côté de l'école publique Delaroche et de l'église.

École Delaroche



Le second trimestre scolaire a été bien chargé en événements :

- Les élèves de maternelle se sont retrouvés autour d'un rallye des cinq sens puis d'un rallye lecture sur le thème du jardin.
- Les élèves de CM2 ont passé leur permis vélo, tandis que ceux de CE2 préparent le permis piéton.
- Les interventions sportives se sont intensifiées en élémentaire avec des animations en danse et en handball.
- Quatre classes élémentaires ont assisté à des représentations théâtrales sur Machecoul.

- Les élèves de CP ont revêtu des blouses d'écoliers pour vivre un temps "à l'école d'autrefois" tandis que les CE1 ont bénéficié d'une intervenante des archives départementales de Nantes sur ce même thème.

La prochaine période se centrera sur le déploiement de la citoyenneté à l'école avec l'intervention d'une animatrice dans les classes de cycle 3 et des débats thématiques pour les élèves de la Grande Section au CE2. Les CM1, futurs CM2, seront formés au rôle de médiateurs, pour mieux apprendre à gérer les relations aux autres. Un nouveau règlement d'école, plus engagé, sera mis en œuvre sur le temps scolaire, mais également périscolaire grâce à un partenariat étroit avec les animateurs communaux.

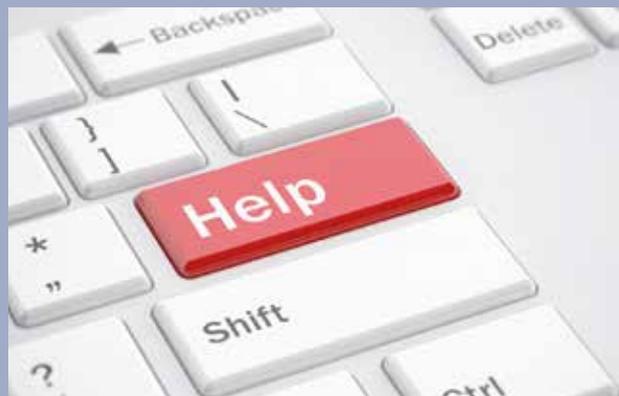
Parallèlement, les classes profiteront de l'arrivée des beaux jours pour sortir de l'école : à vélo pour les CM1/CM2 A et B, à Frossay aux "sentiers des daims" pour les GS et CP/CE1B, à La Turballe pour les CP/CE1B et les CE1/CE2.

Au programme également, la fête de l'école, des rencontres sportives et une rencontre chorale. Une bien jolie fin d'année pour tous les élèves !

Rappel : inscription scolaire des enfants nés en 2014 et ceux arrivant sur la commune auprès de Mme Johanet au 02 40 31 56 06.

Invitation à une conférence

Les représentants de parents d'élèves, l'équipe pédagogique de l'école Delaroche et la municipalité, vous invite à une conférence-débat sur le thème du harcèlement et cyber-harcèlement le **jeudi 15 juin 2017 à 20 h** dans la salle de Théâtre.



Quel exemple pour nos enfants ?

En ces temps d'élection, la citoyenneté est au cœur de toutes les discussions, de par le droit de vote qui lui est associé. Mais le citoyen a également des devoirs, notamment vis-à-vis de ses semblables.

Depuis des années, les représentants de parents d'élèves et la mairie tentent de sensibiliser les parents



Trottoirs, passages piétons, arrêts de bus, alentours des panneaux de signalisation, devant les entrées des riverains, aucune place n'est épargnée.

des enfants scolarisés dans les écoles Saint-Marines, mais, force est de constater que ce travail semble vain.

En effet, les parents ou grands-parents qui se garent sur les trottoirs, autour des cédez-le-passage, en double file, sur les places réservées aux PMR ou à l'au-



Tandis qu'au même moment, le parking arrière est à moitié vide...

tocar sont encore trop nombreux. Et ce, alors même que des places sont vacantes sur les parkings situés derrière ou sur le côté de l'école publique, devant la cantine ou les rues attenantes des deux écoles.

Nous sommes tous concernés par ces "petites" incivilités. Chacun de nos enfants peut marcher sur un trottoir et être obligé d'en faire le tour, sur la route, pour le contourner et poursuivre son chemin.

Parents, grands-parents, montrons l'exemple ! Nos enfants sont ce que nous leur transmettons. Comment nos enfants apprendront-ils les règles de savoir-vivre si nous ne leur montrons pas ce qu'il faut faire ?

*Monsieur le Maire et
les Représentants de parents d'élèves*

Les services périscolaires évoluent pour la rentrée scolaire 2017/2018

1 - Les familles qui ont besoin des services périscolaires tels que l'accueil périscolaire (APS), le restaurant scolaire (RS) et temps d'activités périscolaires (TAP) pourront directement réserver ou annuler leur demande via "le portail famille".

Le portail famille est une inscription en ligne, qui permettra aux familles de gérer en temps réel leurs besoins.

Nous rassurons les familles qui n'ont pas accès à internet, l'utilisation des bons officiels de réservation et annulation seront toujours disponibles dans la salle périscolaire et en mairie.

2 - Ouverture d'un nouveau service Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

A partir de la rentrée scolaire 2017-2018, le service ALSH sera géré par la commune pour tous les mercredis scolaires.

La tarification et la réglementation des services périscolaires et ALSH vous seront précisées dans le Dossier Unique d'Inscription qui vous sera remis par les directrices des écoles et disponibles sur le site internet de la mairie.



Les familles doivent s'inscrire auprès de l'association Anim'action de Port-Saint-Père pour les petites vacances scolaires (Toussaint, Noël, Février, Pâques), et les mois de juillet et d'août.

Les modalités d'inscription et la tarification sont à consulter soit sur le site soit en contactant directement l'association.

Les élus seront à votre écoute pour répondre à toutes vos questions lors du Forum des Associations le dimanche 11 juin 2017.

La commission Enfance Jeunesse Éducation et Action Sociale

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture de la Mairie

Tél. : 02 40 31 50 53 - Télécopie : 02 40 04 87 44

Email : smdc-accueil@orange.fr

Site internet : www.saintmarsdecoutais.fr

Lundi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Mardi : 9 h - 12 h 30

Mercredi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Jeudi : 14 h - 18 h 30

Vendredi : 9 h 12 h 30 et 14 h - 17 h 30

Samedi : 9 h - 12 h.

Le mardi après-midi et le jeudi matin, la mairie est fermée au public. Le personnel est présent et travaille sur différents dossiers.

A noter : du 15 juillet au 26 août 2017, la mairie sera fermée le samedi.



Crépuscule sur les marais de Grand Lieu

Vendredi 16 juin - 20 h - Saint-Mars-de-Coutais

En fin de printemps, les eaux du lac de Grand-Lieu dévoilent leurs prairies humides, exploitées par du pâturage ou de la fauche. Un agriculteur et le gestionnaire de la Réserve Naturelle Nationale vous feront découvrir ce milieu si agréable et atypique.

Gratuit (covoiturage possible). Événement organisé dans le cadre du Printemps Bio.

Renseignements et inscriptions : CPIE - 02 40 05 92 31.



Combattant numérique : pourquoi pas vous ?

Envie de servir et défendre votre pays, ses réseaux militaires ? D'engager et combattre nos ennemis dans le cyberspace ? Le ministère de la défense développe ses capacités et offre de nouvelles opportunités professionnelles : sécurité des systèmes d'information, défense contre les cyberattaques, opérations pour agir dans l'espace numérique, de nombreux postes civils (CDD et CDI) et militaires (de carrière ou sous contrat) sont à pourvoir au sein des différentes armées, directions et services.

Si vous avez envie d'innover, d'encadrer ou d'exploiter votre expertise technologique, pour la Défense des intérêts numériques de votre pays, ces postes sont pour vous. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé le 12 décembre, la création d'un commandement opérationnel de cyberdéfense, tête de chaîne de cette capacité militaire au côté des autres directions et services. Un recrutement ambitieux de "combattants numériques" est lancé d'ici 2019 pour soutenir les missions de renseignement, de protection, de défense et d'action dans le cyberspace.

Ces postes couvrent un large spectre d'activités et des missions variées. Les missions concernées sont diversifiées : de l'analyse à l'action, tels que le durcissement des systèmes, la recherche, la veille et l'anticipation des menaces, l'audit, les tests d'intrusion, la supervision et la protection des systèmes d'information, la détection et recherche de compromissions, l'investigation numérique, la veille sur les réseaux sociaux et la participation aux opérations.

Les profils recherchés sont divers, expert ou manager, premier emploi ou au titre d'un parcours professionnel diversifié autour des compétences suivantes :

- Ingénierie logicielle (expression du besoin, conception, développement,...).
- Administration système et sécurité.
- Sécurité des systèmes d'information (assistance, conseil, expertise).
- Évaluation des systèmes (audit, test d'intrusion, Red team,...).
- Lutte informatique défensive (évaluation de la menace cyber, analyse de traces et supervision dans les SOC, forensic, reverse engineering,...).
- Veille sur les réseaux sociaux.

Il est nécessaire d'être de nationalité française et d'avoir moins de 30 ans. Les postes à pourvoir sont majoritairement localisés en Ile de France et Bretagne, en CDD ou CDI.

Envoyez vos CV à : cyber.contact@defense.gouv.fr

Votre correspondant Défense de la Municipalité,
Jean-Marc Aubret

Sentier de randonnée

Tour du Lac de Grand Lieu

Pour marquer l'officialisation de ce sentier en GRP (Grande Randonnée de Pays), l'ensemble des communes bordant cet itinéraire a décidé de créer un événement **le dimanche 10 septembre 2017**.

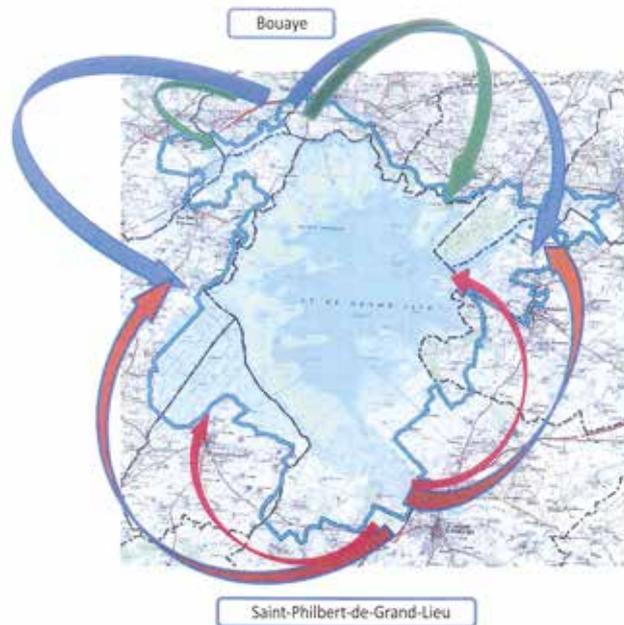
Différentes randonnées seront proposées aux marcheurs.

Il est proposé 2 points de ralliement :

- Le plan d'eau de La Boulogne à St-Philbert-de-Grand-Lieu.
- La Maison du Lac à Bouaye.

De là, les randonneurs seront transportés par autocar vers les différents départs de circuits, qu'ils pourront choisir suivant les distances, pour un retour à l'un des points de ralliement.

Les modalités pratiques, pour cette matinée sportive et conviviale, seront disponibles en mairie et sur le site internet, dès qu'elles seront arrêtées définitivement.



Carte Nationale d'Identité (CNI)

Depuis le 1^{er} mars 2017, vous ne pouvez plus déposer votre demande de carte d'identité en mairie de Saint-Mars-de-Coutais.

Une nouvelle procédure pour l'obtention d'une carte nationale d'identité est entrée en vigueur.

Il faut désormais s'adresser à une commune équipée d'un dispositif de recueil qui est commun au passeport biométrique, et non plus à la mairie de son domicile.

Vous pouvez obtenir la liste des mairies du département de la Loire-Atlantique disposant du dispositif de recueil des titres sur le site internet de la mairie de Saint-Mars-de-Coutais : rubrique "démarches administratives", ou sur le site de votre préfecture.

Les communes les plus proches sont Sainte-Pazanne, Saint-Philbert-de-Grand-Lieu, Rezé, Bouguenais, Saint-Herblain...

Cette prestation est, le plus souvent, assurée sur rendez-vous. Il est donc prudent de se renseigner avant tout déplacement auprès des mairies équipées. C'est notamment le cas pour les communes de Sainte-Pazanne

(Tél. : 02 40 02 43 74), et de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu (Tél. : 02 40 78 88 22).

Pour gagner du temps, vous pouvez pré-remplir un formulaire en ligne sur le site officiel de l'administration française : www.servicepublic.fr. Cette pré-demande en ligne remplacera le dossier papier qui continuera cependant à être accepté et disponible à l'accueil de la mairie de Saint-Mars-de-Coutais. Ce dispositif concerne tant les premières demandes que les renouvellements.

RAPPEL : Depuis le 1^{er} janvier 2014, les CNI sont valables 15 ans (sauf 10 ans pour les mineurs). Les cartes périmées depuis le 01/01/2014 sont donc valables 5 ans de plus (sauf pour les mineurs).

Les CNI ne seront refaites avant le délai des 15 ans que si :

- il y a eu une modification (changement d'adresse ou de nom),
- un départ à l'étranger est prévu (sur justificatifs).



Relais Petite Enfance "Bulles et Couleurs"

Quelques informations :

L'animatrice Françoise Vinson est partie à la retraite, elle est remplacée par Marie Berthomé.

Depuis le 1^{er} avril 2017, le RPE est fermé au public le mardi après-midi.

Voici pour rappel les horaires.

Permanences à Machecoul :

Matin : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Après-midi : le mercredi et vendredi de 14 h à 17 h ; le lundi et jeudi de 14 h à 18 h 30.

Possibilité de rendez-vous.

Accueil sur rendez-vous à la salle n° 20 - salle TAP (rue du Presbytère) de St-Mars-de-Coutais : un jeudi matin sur deux de 10 h 45 à 11 h 45.

Allée Cavalière de Richebourg
Mairie de Machecoul/St-Même

Tél. : 02 51 78 34 81

rpe@machecoul.fr



Votre CPAM vous informe

Vous êtes âgée entre 50 et 74 ans ? Pensez au dépistage du cancer du sein !

Une femme sur huit développe un cancer du sein au cours de sa vie et c'est entre 50 et 74 ans que les femmes sont le plus exposées. Détecté tôt, le cancer du sein guérit dans 9 cas sur 10.

Le meilleur moyen de détecter le cancer du sein, c'est la mammographie de dépistage.

Plus une anomalie est détectée tôt, plus le cancer du sein se guérit facilement.

Si vous êtes âgés de 50 à 74 ans, vous recevez tous les deux ans une invitation pour effectuer une mammographie de dépistage.

Vous n'avez rien à payer !

Lors de la consultation, présentez votre carte Vitale ainsi que le bon de prise en charge qui vous a été



transmis avec votre invitation. L'Assurance Maladie règlera directement le radiologue.

Pour en savoir plus sur le dépistage du cancer du sein : <http://www.ameli-sante.fr/cancer-du-sein/vous-avez-entre-50-et-74-ans-beneficiez-du-depistage-gratuit-du-cancer-du-sein.html>

Collectif Planète Mars

A la suite de diverses idées et envies de plusieurs St-Marins, un collectif est né "Planète Mars".

Quelques rencontres ont déjà eu lieu et voici les sujets abordés, pour le moment, que les participants ont envie de voir développer sur leur commune.

- Dame Nature : Jardin partagé/Compost collectif.
- Culture : Projections de films/Boîtes à livres.
- Humain : Rompre l'isolement.
- Partage : "Répare Café", lieu convivial d'échanges de savoir-faire.

- Vers une autre société : Journal des bonnes nouvelles.
- Environnement : Habitat sain/Recyclerie dématérialisée.

Vous êtes les bienvenus pour participer à la prochaine réunion qui se déroulera **le mercredi 7 juin, 20 h**, à la salle des TAP.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter Bénédicte Ordureau au 06 98 67 31 71 ou benedicteordureau@yahoo.fr

A très vite !



Contre les **cambriolages**,
les **bons réflexes!**

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous vous absentez ?

Faites surveiller votre domicile par les services de police ou de gendarmerie.

Informations et inscriptions dans votre commissariat ou votre brigade de gendarmerie.
Pour gagner du temps, remplissez le formulaire sur www.interieur.gouv.fr



Retrouvez tous les bons réflexes
dans notre brochure et sur internet

ministere.interieur
@Place_Beauvau



Relève des compteurs d'eau sur votre commune par la SAUR

Dans le cadre du nouveau contrat de distribution d'eau potable confié par atlantic'eau à la SAUR, il est prévu, à titre exceptionnel, deux relèves en 2017. Sur votre commune, la première relève s'est déroulée sur la période du 2 au 19 mai 2017. Suite à cette relève, vous recevrez une facture de la SAUR au mois de juin 2017 basée sur ce relevé effectif. La seconde relève aura lieu en novembre 2017.

La SAUR se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires au 0 244 682 000.



ASSOCIATION SANITAIRE APICOLE
DE LOIRE-ATLANTIQUE
48 boulevard Moisanier de Querlon
44000 Nantes

service gratuit de ramassage des essaims d'abeilles

en collaboration avec le SDIS

C
a
m
p
a
g
n
e

2
0
1
7



SOS ESSAIM

06 11 15 18 22

<http://www.apiculturesanitaire44.com/>

Le PETR du Pays de Retz (Pôle d'Équilibre Territorial et Rural)

Au 1^{er} janvier 2016, le syndicat mixte du SCoT est devenu pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays de Retz. Le PETR regroupe les 4 intercommunalités du Pays de Retz (Sud Estuaire, Pornic Agglo Pays de Retz, Sud Retz Atlantique, Grand-Lieu), autour de projets communs, sans création de structure administrative.

Les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux ont été créés par la loi du 27 janvier 2014, dite loi MAPTAM. Ils ont vocation à être un outil de coopération entre établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sur les territoires situés hors métropoles, ruraux ou non.

Le PETR s'appuie sur :

- Un conseil syndical composé d'élus issus des EPCI partenaires.
- Un conseil de développement composé de représentants des activités économiques, sociales, culturelles, éducatives, scientifiques et associatives existant sur son territoire. Il est consulté sur les principales orientations du projet de territoire du PETR.
- Une conférence des maires des communes situées dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural. Celle-ci est notamment consultée lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire.

Le PETR est présidé par Yannick Haury. Ses vice-présidents sont :

- Bernard Morilleau (chargé de l'urbanisme et de l'habitat),
- Michel Bahuaud (chargé de la mer et du littoral),
- Jean Charrier (chargé de la mobilité et des déplacements),
- Johann Boblin (chargé de l'économie et de la logistique),
- Claude Naud (chargé de l'environnement et de l'énergie).

- Le conseil syndical, composé de 61 membres, se réunit au moins deux fois par an. Il décide des orientations générales et vote le budget.

- Le bureau syndical, composé de 18 membres, se réunit au moins quatre fois par an. Il donne un avis sur les documents d'urbanisme et les principaux projets d'aménagement et d'urbanisme commercial des communes.

Pays de Retz 4 intercommunalités • 38 communes



Les missions du PETR sont les suivantes :

- Fédérer et coordonner des actions et projets touchant à l'aménagement du Pays de Retz (par exemple études stratégiques, action de promotion touristique, développement des déplacements doux,...).
- Porter et mettre en œuvre différents dispositifs de contractualisation avec le Département, la Région, l'État, et l'Union Européenne. Le PETR est ainsi un levier financier pour les collectivités locales du Pays de Retz. Il porte notamment les actions climat-énergie et le dispositif LEADER.
- Élaborer, réviser, modifier et mettre en œuvre le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Retz dans les documents d'urbanisme locaux, appuyer les collectivités locales dans leurs projets d'urbanisme.

Cinq commissions thématiques composées d'élus et des techniciens du territoire et de l'AURAN (Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise) ont été mises en place pour enrichir la réflexion :

- la commission "urbanisme et habitat",
- la commission "mer et littoral",
- la commission "mobilité et déplacements",
- la commission "économie et logistique",
- la commission "environnement et énergie".

Pour plus d'informations :

PETR du Pays de Retz
1, place de l'Hôtel de Ville
44250 Saint-Brévin-les-Pins
Tél. : 02 44 06 80 10
Site : www.petrpaysderetz.fr



Naissance d'une nouvelle Communauté de Communes : Sud Retz Atlantique

Issue de la fusion des Communautés de Communes de la Loire-Atlantique Méridionale et la Région de Machecoul, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique est née le 1^{er} janvier 2017.

Présidé par Monsieur Claude Naud, ce nouvel ensemble intercommunal a repris toutes les compétences des deux anciennes Communautés de Communes (collecte des ordures ménagères, entretien des routes, gestion des transports vers la piscine de Machecoul-Saint-Même, financement du CLIC...).

37 délégués communautaires élus, dont 3 élus Saint Marins, représentent le nouveau territoire, situé au Sud de la Loire, en bordure du Département de la Vendée et du lac de Grandlieu. Désormais près de 30 000 habitants y sont dénombrés sur 9 communes autour de bassins de vie reconnus : Legé et Machecoul-Saint-Même.

Avec une démographie dynamique plus rapide que celle du département de Loire Atlantique et une population composée de plus de 27% de jeunes de moins de 20 ans, le territoire dispose de nombreux atouts : des services publics, 2 piscines, 3 offices de tourisme, des zones d'activités industrielles et artisanales, 3 gendarmeries et un patrimoine immobilier permettant d'accueillir les associations et les entreprises.

Dotée d'un tissu économique composé notamment de PME, artisans et activités maraîchères, la Communauté de Communes Sud Retz Atlantique dénombre plus de 13 400 actifs sur son territoire et 1 645 établissements (source INSEE 2015).

De Legé à Villeneuve-en-Retz en passant par Corcoué-sur-Logne, Paulx, Saint-Étienne-de-Mer-Morte, Touvois, et de Machecoul-Saint-Même à Saint-Mars-de-Coutais, en longeant La Marne, c'est un territoire de bocage et de marais sur environ 41 700 hectares dont 6 673 hectares d'espaces protégés et inventoriés au titre du patrimoine naturel.





Agenda

Mai

- 25 - Tournoi - **Bad St-Marin** - *Salle Omnisports*
- 27 - Tournoi - **Boule St Marine** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 27 - Permanence Licences Foot - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 30 - Assemblée Générale - **St-Médard Tennis** - 20 h - *Salle Omnisports*
- 31 - Conférence Restaurant Scolaire - **Représentants Parents Élus des 2 Écoles** - 20 h - *Salle de Théâtre*

Juin

- 2 - Assemblée Générale - **St-Médard Basket** - 20 h - *Salle Omnisports*
- 3 - Permanence Licences Foot - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 3 - Porte Ouverte - **ALAC** - 10 h/17 h - *Salle de Théâtre et Restaurant Scolaire*
- 4 - Tournoi des Familles - **St-Médard Football** - *Stade des Bergeries*
- 7 - Réunion / Échange - **Collectif "Planète Mars"** - 20 h
Salle N° 21 - Tap/Assos
- 10 - Tournoi - **Boule St-Marin** - 14 h - *Stade des Bergeries*
- 10 - Tournoi des 3 Raquettes - **St-Médard Tennis** - 11 h - *Salle Omnisports*
- 11 - Forum des Associations + Portes Ouvertes des Services Communaux -
Municipalité + Associations - 9 h 30 - *Cour École Delaroche*
- 15 - Conférence-Débat sur le harcèlement - **Représentants Parents Élus Élus** - *École Delaroche* - 20 h - *Salle de Théâtre*
- 16 - Visite des Marais de Grand Lieu - **CPIE Logne et Grand Lieu** - 20 h - *Saint-Mars-de-Coutais*
- 16 - Assemblée Générale - **Bad St-Marin** - 20 h - *Salle Omnisports*
- 17 - Assemblée Générale et Signature des Licences - **St-Médard Football** - 10 h 30 - *Salle de Théâtre*

...



Juin (suite)

- 18 - Assemblée Générale - **Société Chasse** - 9 h - Salle de Théâtre
- 18 - Concours de Pêche - **Comité des Fêtes** - 9 h - Parc des Versènes
- 20 - "Lire en Poussette" - **Bibliothèque Municipale** - 10 h 30 - Salle Loi 1901
- 24 - Audition Musicale fin d'année - **Cordissimo** - Salle de Théâtre
- 24 - Faites de la Musique - **Collectif ZEM** - 18 h - Parc des Versènes
- 24 - Tournoi - **La Boule St-Marine** - 18 h 30 - Stade des Bergeries
- 25 - Assemblée Générale - **Les Cavaliers Marins** - 11 h - La Poherie
- 25 - Fête de l'École - **Amicale Laïque** - Cour École Delaroche

Juillet

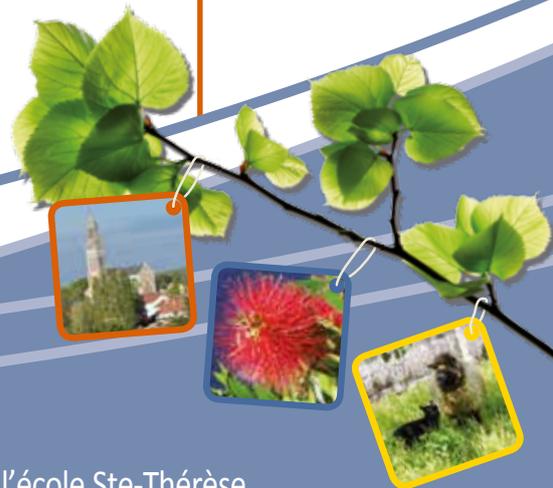
- 1 - Kermesse - **OGEC École Ste-Thérèse** - Parc des Versènes
- 15 - Feu d'artifice et bal populaire - **Comité des Fêtes**
20 h - Parc des Versènes

août

- 18-19 - Festival "Métamorphoses solidaires et alternatives" -
Le Chemin des Papillons - La Garnerie
- 24 - Reprise du Club - **Boule St-Marine** -
14 h - Stade des Bergeries

Septembre

- 2 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 14 h - Stade des Bergeries
- 3 - Randonnée VTT et Pédestre - **Ogéc École Ste-Thérèse** - Stade des Bergeries
- 8 - Assemblée Générale - **ALAC** - 20 h 30 - Restaurant Scolaire
- 10 - Randonnées Pédestres - **Communes bordant le Lac de Grand Lieu** -
Bouaye ou St-Philbert-de-Grand-Lieu
- 15 - Réunion des Associations de St-Mars-de-Coutais - **Municipalité** -
20 h 30 - Restaurant Scolaire
- 16 - Tournoi - **Boule St-Marine** - 14 h - Stade des Bergeries
- 16 - Repas Clôture saison - **Boule St-Marine** - Restaurant Scolaire
- 22 - Assemblée Générale - **Amicale Laïque** - Restaurant Scolaire

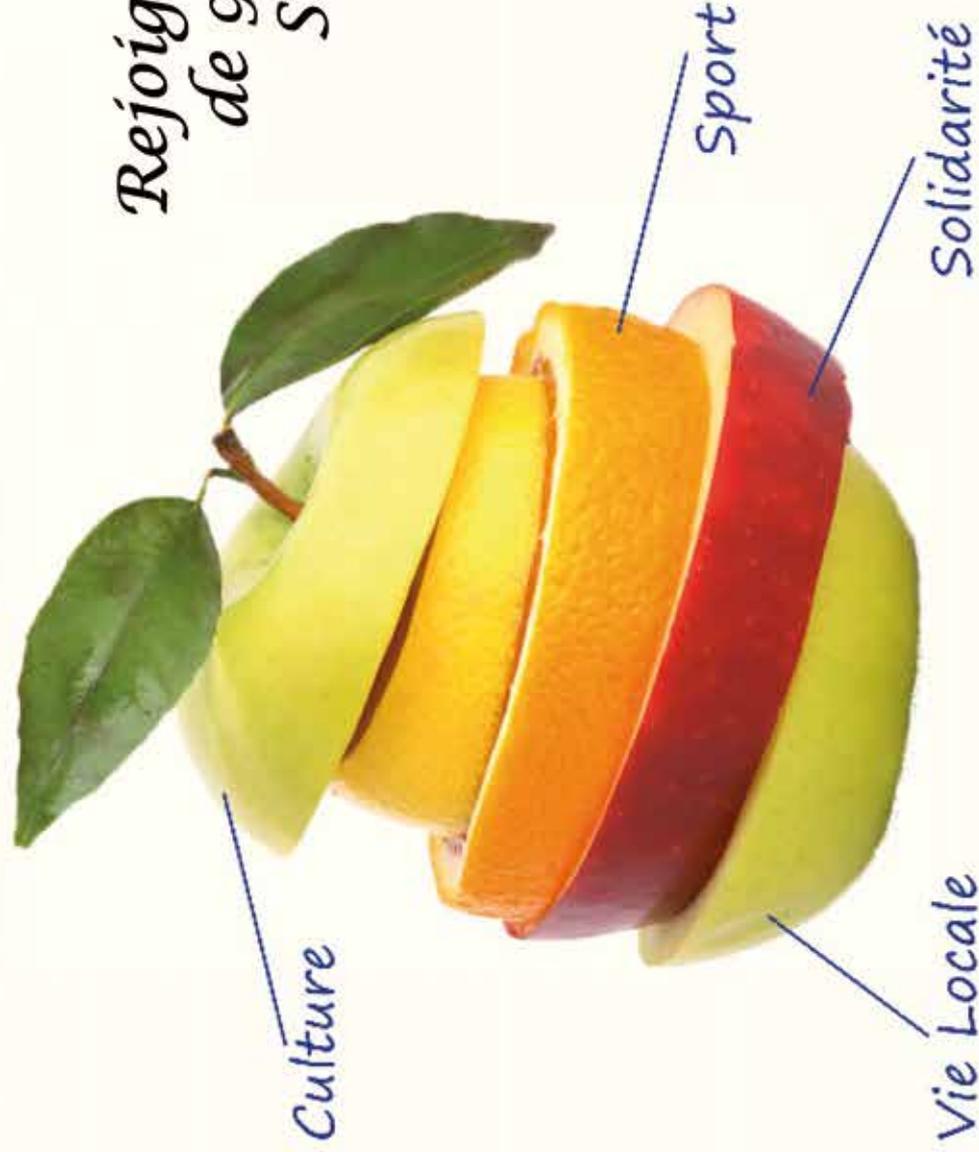


Forum des Associations

Dimanche 11 juin
ENTREE LIBRE



*Rejoignez-nous !
de 9h30 à 13h30
Site de l'école publique*



Présentations
Démos
Animations
Bar

**Possibilité
d'inscriptions
sur place**